

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 MAI 2025

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20250519-DCM2025-16-DE
Date de télétransmission : 20/05/2025
Date de réception préfecture : 20/05/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 6
Date de convocation : 12 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à 20H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Laurence Barnola, Fabrice Calmont, Paul Miffre

Absents Excusés : Abdelhaq Achemirou, Sophie Verney, Alizée Desmet,

Procurations : Abdelhaq Achemirou à Laurent Leygue

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2025-16: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu les demandes présentées, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de délibérer pour attribuer les subventions aux associations, telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	PROPOSITION 2025
ADMR	500 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ERR-ESTAVAR	800 €
AIKIDO TRADITIONNEL FRANCO MAROCAIN	600 €
COMITE DES FETES D'ESTAVAR	2.200 €
FOOTBALL CLUB CERDAGNE CAPCIR	100 €
RUGBY ATHLETIC CERDAGNE CAPCIR	100 €
UNION SPORTIVE D'ESTAVAR	2.200 €
TOTAL	6.500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- D'accorder les subventions selon le tableau ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Le Maire,
Laurent LEYGUE

